

Viticulture - n°15

Edition Gascogne - St Mont - Madiran

20 juillet 2010

A retenir

OÏDIUM

Maintenez des contrôles visuels très rigoureux de vos parcelles.

MILDIOU

Gascogne : Le risque se maintient. Les pluies annoncées peuvent être contaminantes.

St Mont - Madiran : La pression est en baisse.







CICADELLES VERTES

Faites des contrôles visuels des populations larvaires dans vos parcelles à risque.

RÉGLEMENTATION : Message réglementaire Flavescence dorée de la vigne 2010 (voir en annexe)

MÉTÉO

Prévisions du 20 au 25 juillet 2010 (Source : Météo France)

	Mar 20	Mer 21	Jeu 22	Ven 23	Sam 24	Dim 25
Températures	16 32	17 26	16 26	16 26	15 27	15 27
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

La croissance végétative reste très active. A ce jour, aucun signe de stress hydrique n'a été observé dans la majorité des situations.

MILDIOU

• Éléments de biologie

Lors d'attaques de mildiou sur grappe après le stade « petit pois », la forme d'expression de la maladie se modifie. On parle alors de rot brun. A la différence du « rot gris » qui se caractérise par un développement mycélien à la surface des baies au printemps (feutrage blanc grisé), le rot brun marque un développement du champignon à l'intérieur des baies. L'envahissement des baies par le mycélium se fait par l'intermédiaire du pédoncule. Et les baies atteintes brunissent et présentent une dépression en « coup de pouce ».

Attention : Ces symptômes peuvent être confondus avec ceux d'un coup de soleil. Mais, les coups de soleil se différencient par le fait que le pédoncule n'est pas affecté par le flétrissement et que les baies présentent un brunissement du même côté (face orientée vers le soleil).

• Situation au vignoble

Gascogne - St Mont : La situation reste globalement saine. Le mildiou a peu progressé depuis la semaine dernière, à l'exception des secteurs affectés par les pluies du 2 juillet (secteurs Plaisance – Aignan) où l'évolution est plus contrastée. Sur ces zones, de nouvelles taches sur feuilles sont régulièrement observées. Localement, les observateurs signalent l'apparition de mildiou mosaïque, signe habituel de contaminations de fin de cycle.

Madiran : La situation sanitaire reste très satisfaisante. Les témoins non traités ne montrent qu'une légère évolution des symptômes sur feuilles.

• Données de la modélisation

x **Gascogne** : Sur la période écoulée, le risque était qualifié de moyen. En l'absence de pluie, la pression a eu tendance à diminuer. Sur le secteur de Mauléon, la pression s'est maintenue à un niveau faible.

x **St Mont** : La semaine dernière la pression a eu tendance à diminuer. Cette tendance à la baisse se maintient cette semaine encore. La pression devient faible.

x **Madiran** : Pour la période précédente, le niveau de pression était qualifié de faible. En l'absence de pluie sur la période écoulée, ce faible niveau de pression se maintient pour cette semaine.

Évaluation du risque :

Le stade « fermeture » qui marque la fin de forte sensibilité des grappes est atteint. L'objectif est désormais de maintenir un bon état sanitaire du feuillage, notamment pour les jeunes feuilles qui restent très réceptives au mildiou. Dans les parcelles présentant des taches sur feuilles et des dégâts sur grappes, toute pluie favorise la sporulation des taches existantes et peut générer des repiquages. Dans les parcelles saines, le risque d'attaque sur grappe diminue fortement.

x **Gascogne** : Les passages pluvieux annoncés pour cette semaine ont tendance à faire augmenter la pression et 5 mm de pluie suffiraient à générer de nouvelles contaminations. Le secteur de Mauléon fait toujours exception car la pression y reste faible.

x **St Mont** : Pour cette semaine la pression est en baisse et le risque est qualifié de moyen. Seuls 20 mm de pluie cumulés seraient susceptibles de faire augmenter le niveau de l'EPI et d'engendrer de nouvelles contaminations.

x **Madiran** : Le risque se maintient à un niveau moyen cette semaine. Seuls 20 mm de pluie cumulés seraient susceptibles de faire augmenter le niveau de l'EPI et d'engendrer de nouvelles contaminations.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

Sur la zone Gascogne, on note une apparition régulière de nouveaux foyers. Le témoin non traité de Valence montre une augmentation importante de la fréquence d'attaque sur grappes (71 % de grappes atteintes, intensité d'attaque de 40 %).

Sur la zone St Mont, des symptômes sur grappes sont visibles sur tous cépages mais ces foyers ont peu progressé.

Sur la zone Madiran, la maladie progresse peu, même sur les témoins non traités (témoin d'Aydie : 10 % de grappes atteintes, témoin de St Lannes : aucun symptôme observé).

Évaluation du risque : Après le stade fermeture, sur les parcelles indemnes de symptômes sur grappes, le risque de nouvelles contaminations devient faible à nul. Mais si des symptômes sont déjà présents sur grappes, l'évolution de la maladie reste possible.

A ce stade, la surveillance des parcelles doit être très régulière (tous les 2 à 3 jours) et très approfondie car la situation évolue rapidement. *Contrôles visuels* : voir BSV n°14

Dans les parcelles indemnes de symptômes sur grappes : après fermeture, l'extériorisation de nouveaux symptômes est peu probable et ne devrait pas engendrer de dégâts significatifs sur la vendange.

Dans les parcelles où l'attaque reste faible (10 à 30 % de grappes présentant quelques baies oïdiées) : l'évolution des symptômes est toujours possible et la période de risque se poursuit jusqu'à la véraison. Le développement de la maladie pourra être stabilisé mais ne sera pas stoppé.

ESCA – BLACK DEAD ARM

• Éléments de biologie

L'ESCA : Les symptômes foliaires sont caractéristiques de la forme dite lente. Cette forme d'Esca se manifeste par une coloration entre les nervures (jaune sur cépages blancs, et rouge sur cépages noirs) qui évolue progressivement vers un dessèchement. On observe un liseré jaune entre tissus nécrotiques et les tissus sains.

On appelle forme apoplectique la forme sévère caractérisée par un dessèchement rapide en quelques heures ou quelques jours de tout ou partie du cep. On peut confondre ces symptômes à ceux liés à une alimentation hydrique interrompue (pourridié) ou diminuée (folletage, étranglement du tronc).

Comme pour l'eutypiose, les symptômes foliaires peuvent apparaître ou non d'une année à l'autre. Ils sont visibles dès le mois de juin et sont en général facilement identifiables en juillet.

Le BDA : Les symptômes foliaires du Black Dead Arm peuvent être facilement confondus avec ceux de l'esca. Les symptômes de BDA apparaissent plus précocement. On note quelques différences avec les taches foliaires liées à l'esca : sur cépages noirs, les décolorations situées entre les nervures sont marron foncé et délimitées par un liseré rouge, sur cépages blancs, les décolorations entre les nervures sont orangées. Dans le cas du BDA, on n'observe pas de décoloration jaune entre les tissus sains et les tissus nécrosés.

La forme sévère du BDA se caractérise par un dessèchement et une chute des feuilles situées à la base du rameau. Le rameau peut également se dessécher complètement et dans ce cas là, les inflorescences ou les baies sont totalement détruites.

Un autre symptôme visible après avoir enlevé l'écorce, est une bande brune large de quelques centimètres, partant du rameau atteint et pouvant descendre jusqu'au point de greffe.



Symptômes foliaires de BDA sur cépage noir
Source : IFV Sud Ouest



Symptômes foliaires d'Esca sur cépage noir
Source : IFV Sud Ouest



Symptômes de BDA sur bois
Source : IFV Sud Ouest

• Situation au vignoble

L'extériorisation de symptômes progresse dans le vignoble, à la faveur des températures élevées qui se prolongent. Des cas d'apoplexie sont observés très régulièrement.

Prophylaxie : Il est important de marquer les ceps malades et de profiter de l'automne et de l'hiver pour éliminer les souches malades et mortes. En l'absence de méthode de lutte efficace, c'est une des interventions les plus utiles pour préserver les souches encore saines. Dans le cas des jeunes plantations, il est impératif d'évacuer tous les tas de souches mortes pouvant se trouver à proximité. Ces souches mortes sont un réservoir de champignons et un foyer susceptible de propager les maladies du bois.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Des captures sont toujours enregistrées dans le réseau de surveillance, mais les niveaux de piégeage ont diminué par rapport aux deux dernières semaines. Le vol se termine.

• Données de modélisation (Modèle Potentiel Système – IFV)

	<i>fin du 2^e vol</i>	<i>début du 3^e vol</i>
zone Gascogne	26 juillet	5 août
zone St Mont	24 juillet	2 août
zone Madiran	22 juillet	1 ^e août

Évaluation du risque : La période de haut risque G2 est terminée.

CICADELLE VERTE

• Situation au vignoble

Des larves sont observées régulièrement mais les niveaux de population restent modérés. Aucun dégât sur feuille n'a été signalé par les observateurs du réseau.

Évaluation du risque : Surveillez vos parcelles à risque pour évaluer le niveau des populations.

■ Seuil de nuisibilité (en été) : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et est élaboré sur la base des observations réalisées par la Cave des producteurs réunis, la Chambre d'Agriculture du Gers, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Terres de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Vivadour et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



Message réglementaire Flavescence dorée 2010

L'application du 3^{ème} traitement obligatoire adulticide doit avoir lieu entre le 31 juillet et le 15 août 2010. La liste des communes concernées est disponible sur le site internet de la draaf : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr> rubrique Santé des animaux et végétaux / Surveillance du territoire / Bulletin de santé du végétal / Vigne.

Attention à bien respecter le délai avant récolte qui peut varier selon les spécialités commerciales.